

Réunion du Conseil communal.

**A V I S.**

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 11 décembre 2023 à 19 heures 30, dans la salle du Conseil, Place Communale, 6 à 1320 Beauvechain.

**ORDRE DU JOUR :**

**Séance publique**

1.	Mobilité - Actualisation du Plan Communal de Mobilité - Approbation provisoire et lancement de l'enquête publique.
2.	Finances - Modification budgétaire n° 02 - Exercice 2023 - Communication du courrier du 20 novembre 2023 du Service Public de Wallonie - Département des Finances locales.
3.	Finances - Budget communal 2023 - Modification n°3 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation
4.	Finances - Budget communal de l'exercice 2024 - Approbation.
5.	ATL - ISBW - Service d'accueil extrascolaire et plaines de vacances - Convention de collaboration - Exercice 2024 - Approbation.
6.	Enfance - Adhésion au Creccide Asbl - Convention de partenariat 2024 - Approbation.
7.	Crèche les Sauverdias - Renouvellement de la convention de collaboration pour l'année 2024 avec le service "Puéricultrices-relais" de l'ISBW - Approbation.
8.	Travaux - Réparation de la grue du camion Man - Urgence impérieuse – Attribution du marché - Communication de la délibération du Collège communal du 28 novembre 2023 et approbation de la dépense.
9.	Evénements - Règlement relatif au prêt de matériel pour l'organisation de festivités extérieures - Modification.
10.	Evénements - Règlement relatif au prêt de gobelets réutilisables - Modification.
11.	Police - Règlement général de police pour la zone "Ardennes brabançonnnes" - Modification.
12.	Patrimoine - Vente de la propriété comprenant une parcelle de terrain avec immeuble à l'état d'abandon, sise à 1320 Hamme-Mille, Chaussée de Louvain, n° 43/A - Approbation de l'acte authentique.

**Séance à huis clos**

13.	Enseignement - Fin de désignation d'une institutrice primaire temporaire et désignation d'un instituteur primaire 24 périodes/semaine avec effet au 20 novembre 2023, jusqu'au retour de la titulaire en congé de maladie - Ratification.
14.	Enseignement - Désignation avec paiement sur fonds propres d'une institutrice primaire 19 périodes/semaine avec effet au 20 novembre 2023 jusqu'au 5 juillet 2024 - Ratification.

15.	Enseignement - Demande de congé parental à 1/5 temps du 30 novembre 2023 au 5 juillet 2024 d'une institutrice maternelle temporaire prioritaire - Approbation - Ratification.
16.	Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire 5 périodes/semaine du 30 novembre 2023 au 5 juillet 2024 - Ratification.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :  
La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT



La Bourgmestre,



Carole GHIOT